

APPEL À CANDIDATURE

FRENCH TECH TREMLIN INCUBATION

FRENCH TECH TREMLIN INCUBATION

Ensemble, nous nous mobilisons pour accompagner les start-ups dont les fondateurs sont issus de populations encore sous-représentées dans l'écosystème de la tech, à travers l'accès à des financements, des formations, du mentorat et un dispositif d'accompagnement d'une durée d'un an.

Mi-octobre 2020, des start-ups seront sélectionnées partout sur le territoire pour rejoindre la phase d'Incubation du programme French Tech Tremplin.

FRENCH TECH TREMLIN, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le programme French Tech Tremplin a été lancé en 2019 à l'initiative de la Mission French Tech, puis déployé à travers toute la France grâce au réseau des Capitales French Tech.

Son objectif : faire en sorte que l'écosystème French Tech soit aussi riche et pluriel que possible, en optimisant les chances de populations jusqu'ici sous-représentées dans le milieu entrepreneurial.

CONCRÈTEMENT, COMMENT FONCTIONNE LE PROGRAMME ?

French Tech Tremplin se compose de deux volets : la Prépa et l'Incubation.

La Prépa s'adresse aux talents qui veulent créer leur start-up : elle a déjà permis d'accompagner 145 porteurs de projets à haut potentiel, afin de les aider à créer leurs start-ups grâce à des bourses, des formations et du mentorat.

L'Incubation s'adresse à des start-ups souhaitant accélérer leur développement. Elle leur apporte une aide financière et à un programme d'accompagnement assuré par des incubateurs reconnus.

QU'APPORTE LE DISPOSITIF D'INCUBATION FRENCH TECH TREMLIN ?

Les start-ups participantes reçoivent **une aide de 30 000 euros** versée par Bpifrance, sans contrepartie. Celle-ci s'ajoute au **dispositif d'accompagnement assuré par les incubateurs et accélérateurs partenaires de la French Tech** pour une durée d'un an, d'une valeur maximale de 12 000 euros.

Quel que soit leur emplacement géographique, **les entrepreneurs rejoignent ainsi une promotion d'entrepreneurs et un incubateur adapté à leur projet,**

sélectionné par les Capitales et Communautés French Tech, tout en bénéficiant d'un **coup de pouce financier** pour leur lancement.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'INCUBATION FRENCH TECH TREMLIN ?

L'Incubation est ouverte aux start-ups en cours de création ou créées depuis moins de trois ans mais qui restent à un stade précoce de leur développement.

Pour postuler, la majorité des fondateurs de l'entreprise doit répondre à l'un des critères d'éligibilité suivants :

- [Être Bénéficiaire des minimas sociaux \(RSA, AAH...\)](#)
- Être étudiant ou anciennement étudiant boursier sur critères sociaux
- Avoir le statut de réfugié reconnu par l'OFPRA.
- [Résider dans un quartier prioritaire de la ville \(QPV\)](#)

Si vous ne correspondez pas à ces 4 critères mais pensez faire partie de la cible du programme, vous pouvez demander une lettre de recommandation à [l'une de nos associations partenaires](#) ou [prendre contact avec la Mission French Tech pour obtenir un accord d'éligibilité de principe](#)